

**PETITION**  
**pour l'annulation de l'amendement Accoyer**  
**à la Loi de POLITIQUE DE SANTÉ**

Je soussigné, \_\_\_\_\_, demande le retrait de  
l'amendement de Monsieur ACCOYER pour les raisons suivantes :

1. La psychothérapie est un champ scientifique différent de celui de la psychiatrie ou de la psychologie clinique.
2. Annexer la psychothérapie à la psychiatrie va augmenter considérablement le déficit de la Sécurité Sociale.
3. Cet amendement va exclure plus de 30 000 praticiens, accroître le nombre de demandeurs d'emploi, et tuer un secteur économique qui aujourd'hui est une activité libérale très importante.
4. Il signe l'arrêt de mort de nombreux organismes de formation qui depuis plus de trente ans ont permis à des dizaines de milliers de psychothérapeutes d'être capables de proposer des soins efficaces.
5. Il tire un trait sur les efforts d'une profession qui s'est organisée pour offrir aux usagers la diversité des approches et la garantie sur les pratiques, grâce au *Registre des psychothérapeutes professionnels*.
6. Il va réduire l'offre d'écoute à la population, et diminuer le nombre de médecins généralistes qui ne sont déjà plus assez nombreux.
7. Il va favoriser les dérives des pratiques psychothérapeutiques et il n'empêchera pas les charlatans d'exercer et encore moins les sectes de profiter de la fragilité de certains sujets.

**Signature :**



-----  
*Pétition à envoyer aux parlementaires de votre région et aux syndicats et associations des professionnels de la psychothérapie :*

Fédération Française de Psychothérapie 2 bis rue Scheffer 75116 PARIS

Association Fédérative Française des Organismes de Psychothérapie 6, rue Beauregard 75002 PARIS